

3 idées reçues sur le cancer colorectal et son dépistage :

1. Le cancer colorectal est une maladie rare : FAUX !

Chaque année, en France, environ 43 000 personnes sont touchées par ce cancer qui est responsable de près de 18 000 décès.

2. Le dépistage est contraignant : FAUX !

Il ne prend que 5 minutes. Le test consiste en un simple prélèvement de selles à faire chez soi, une fois tous les 2 ans. Le kit contenant le test est remis par le médecin traitant et comporte une enveloppe de retour pré-affranchie.




Illustration INCa

3. Le dépistage peut sauver la vie : VRAI !

Le cancer colorectal évolue souvent, dans un premier temps, sans symptôme ni signe perceptible. De ce fait, il est parfois diagnostiqué tardivement et nécessite alors des traitements lourds. Se faire dépister régulièrement permet d'identifier ce cancer à un stade précoce de son développement, voire de détecter et de traiter des polypes avant qu'ils n'évoluent vers un cancer.

Si vous avez entre 50 et 74 ans, devenez acteur de votre santé, parlez du dépistage du cancer colorectal à votre médecin traitant.



02 51 05 55 58
www.audace-85.fr
depistage@audace85.fr
 Audace 85